L’AdCF appelle au renforcement démocratique de l’intercommunalité

Réunis à Biarritz dans le cadre de la 23ème convention nationale de l Assemblée des Communautés de France (AdCF), l AdCF appelle le gouvernement et le Parlement à fixer très rapidement les futures modalités de désignation des élus intercommunaux qui s appliqueront lors des élections municipales de 2014.

En présence de Marylise Lebranchu, Ministre de la réforme de l Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, Daniel Delaveau, président de Rennes métropole et président de l AdCF, a souligné le risque de « fracture démocratique » que représenterait le statu quo.

L AdCF souligne que les intercommunalités gèrent désormais des budgets de 35 milliards d euros, disposent d une fiscalité directe conséquente prélevée tant sur les entreprises que sur les ménages, exercent des compétences déterminantes sur la vie quotidienne des Français.

« Les assemblées intercommunales doivent disposer d une légitimité démocratique directe, reposant sur le choix des électeurs et non sur une désignation au deuxième degré » a expliqué Daniel Delaveau.

Compte tenu de la proximité des élections locales et d une carte intercommunale encore en cours d achèvement, l AdCF souhaite que soit très rapidement précisé le mode de scrutin qui permettra en 2014 d élire simultanément, dans le cadre municipal, les conseillers municipaux et communautaires. Ce scrutin devra s inspirer du mode de scrutin qui à Paris, Lyon et Marseille permet d élire simultanément conseillers d arrondissement et municipaux.

« Ceci sera une première étape indispensable qui nous permettra d aller plus loin dans un second temps » considère Daniel Delaveau.

L AdCF souligne d autant plus l urgence de ces évolutions qu elle appelle également au renforcement clair des responsabilités intercommunales en matière d urbanisme et de planification. La réalisation de plans locaux d urbanisme intercommunaux sera, aux yeux de l AdCF, la seule manière de parvenir à maîtriser nos consommations foncières tout en optimisant l usage des sols pour construire des logements.

L AdCF a par ailleurs exprimé sa volonté que le nouvel acte de décentralisation annoncé par le gouvernement concrétise le renforcement simultané des régions et communautés. Un dialogue a été engagé avec Alain Rousset, Président de l Association des Régions de France (ARF), pour définir un axe fort entre ces deux niveaux territoriaux, notamment dans le cadre des politiques contractuelles et de planification. Ce partenariat ommunautés-régions devra être consolidé en matière d économie et d emploi, de transports, d aménagement de l espace et d environnement.

- Voir le site de l'ADCF-http://www.adcf.org/files/CP/L_AdCF-appelle-renforcement-democratique-intercommunalite-Biarritz-4octobre2012.pdf]

Copyright © Elunet.org, Portail de l'action des Elus et de la vie citoyenne